

Position du ROPPA sur le Coton

Nous producteurs de tous secteurs agricoles regroupés au sein du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'ouest (ROPPA), exprimons notre indignation sur le traitement actuel du dossier « coton africain » dans les négociations de l'OMC. L'accord de juillet 2004 avait suscité en nous l'espoir de pouvoir enfin jouir pleinement et dignement du fruit de notre labeur.

Mais nous n'avons pas compté avec l'égoïsme et le manque d'esprit d'équité et de solidarité de certains acteurs des pays nantis qui ne voient dans la globalisation qu'opportunité d'affaires et non développement et bien être pour tous et partout dans le monde.

Aussi, préoccupé par la situation qui prévaut dans les exploitations familiales agricoles et par le jeu de cache-cache auquel se livrent les négociateurs des pays riches et même de certains pays émergents, le ROPPA, au nom de millions de ses membres, a tenu à faire la présente déclaration de solidarité aux producteurs de coton de l'Afrique.

Qu'est-ce que le Coton pour nous?

Le Coton est une culture particulièrement chargée d'histoire, comme l'est l'arachide, le café, le cacao et toutes les cultures imposées par le pouvoir colonial. Cette histoire le suit encore malgré plusieurs années d'investissements colossaux des exploitations familiales, du secteur privé et des Etats. Il n'est pratiquement produit que pour satisfaire le marché international. Seul 5% de la production est transformée sur place.

La filière cotonnière en Afrique se caractérise en ainsi, par sa forte dépendance du marché international pour la commercialisation de la fibre et pour l'approvisionnement en intrants et en pesticides.

La culture du coton est une activité parmi tant d'autres au sein des exploitations familiales agricoles. Par les revenus monétaires qu'il procure, le coton fait partie de ce groupe de plantes qui jouent un rôle central dans le dispositif de gestion des exploitations familiales.

Pour les pays pauvres d'Afrique de l'ouest, il est, par les devises qu'il procure, une pièce maîtresse de l'économie nationale. L'altérer serait une catastrophe pour les producteurs agricoles et pour la région! La faire disparaître serait tout simplement criminel !

Quelle est notre situation ?

Malheureusement, nous constatons que toutes les conditions sont réunies pour cela. Les Etats-Unis traînent des pieds pour supprimer leurs subventions qui représentent plus de 4,2 milliards de USD (2004-2005). Les pays africains ont enregistré un manque à gagner de plusieurs centaines de milliards de FCFA. Les prix sur le marché international ont battu tous les records de baisse passant de 78,30 cts/lb en décembre 2003 à 62 cts/lb aujourd'hui.

Le producteur africain n'a plus le choix que de vendre à perte avec un prix d'achat imposé par les gouvernements et les Institutions Financières Internationales. Le Gouvernement du Mali a dû, contraint et forcé par la Banque Mondiale, accepter une baisse des prix au producteur de près de 20% alors que les prix des intrants accusaient une hausse significative. Incapable de payer leurs dettes, de nombreux producteurs de coton s'exilent ou se suicident !

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

La baisse des cours de coton est la même que celle observée pour toutes les matières premières agricoles. Elle a des causes multiples :

- Le développement important de la production de coton dans de nombreux pays, encouragé dans certains d'entre eux par des politiques de soutien à la production grâce à des aides publiques
- Une guerre commerciale sur les marchés internationaux, grâce à des subventions à l'exportation versées par des pays riches, notamment les États-Unis
- Une concurrence accrue avec les fibres synthétiques ;

Mais la baisse des cours sur le marché international n'explique pas à elle toute seule la situation de détresse dans laquelle se trouve de millions de producteurs de coton. Nos Etats ont également leur part de responsabilité dans la baisse de la performance des filières cotonnières nationales.

Incapable de créer les conditions d'un accroissement durable de la productivité et voulant coûte que coûte maintenir voire améliorer leurs recettes d'exportation, les Etats ont fortement encouragé l'extensification d'une agriculture minière et consommatrice en terres. Conséquences : les terres se dégradent et s'amenuisent, les rendements baissent, les revenus réels aussi !

Les choses se sont empirées avec une libéralisation et une privatisation mal préparées et mal négociées des filières cotonnières et l'abandon rapide par les sociétés cotonnières et les Etats des services stratégiques pour les producteurs (recherche, conseil rural, approvisionnement en intrants, commercialisation primaire..), alors même que les Organisations Paysannes ne sont pas encore prêtes à assumer de tels rôles.

Que nous propose-t-on ?

Depuis l'échec de Cancun en septembre 2003, les producteurs agricoles africains, notamment les cotonculteurs, sont ballottés de conférence en conférence, de promesses en promesses sans que rien ne change significativement. Maintenant que les échéances du cycle de Doha approchent, il y a une véritable surenchère sur les propositions.

Des millions de dollars et d'euros sont offerts aux Etats pour développer les filières nationales, mais aucune proposition concrète n'est faite pour mettre fin aux subventions et faire remonter les cours !

Des promesses mirobolantes sont faites aux producteurs dans le cadre de la libéralisation et du développement des filières nationales ! Les OGM leurs sont présentés comme la panacée qui va améliorer la compétitivité du coton africain et leur permettre de gagner plus d'argent ! Mais aucune proposition sérieuse pour l'amélioration de leur revenu, le rehaussement du prix au producteur et le renforcement des capacités des organisations paysannes !

Quelles sont nos exigences ?

Devant la situation actuelle des cotonculteurs et des économies nationales, nous producteurs de tous les secteurs agricoles réunis au sein du ROPPA marquons notre solidarité pour les pays africains engagés dans la relance de l'Initiative sectorielle en faveur du coton soumise à l'OMC par le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad.

Nous demandons donc à nos négociateurs d'être particulièrement vigilants pour que l'Afrique et les producteurs agricoles ne soient les grands perdants, les « dindons de la grande farce » que sont les négociations commerciales telles qu'elles se déroulent actuellement !

Nous exigeons de l'OMC

- **L'interdiction immédiate de toutes les formes de soutien du coton et des autres produits agricoles ayant un effet de dumping ou de dérégulation du marché;**
- **La gestion de l'offre cotonnière au niveau international, de façon à permettre une remontée et une stabilité des cours**

Nous exigeons de nos gouvernements et des Organisations Régionales (CEDEAO, UEMOA)

- **Des prix rémunérateurs garantis à l'achat**
- **Un appui conséquent et continu aux producteurs** pour améliorer la productivité du coton, tout en gérant durablement toutes les ressources naturelles de leurs exploitations agricoles et de leurs terroirs.
- **L'implication et la responsabilisation des OPPA dans les réformes en cours et la gestion des sociétés cotonnières en voie de privatisation.**
- **L'application d'un moratoire de 10 ans** pour l'utilisation des OGM, l'observation du **principe de précaution** et l'adoption d'une législation sur les biotechnologies permettant la poursuite des fournisseurs en cas de conséquences néfastes sur la santé humaine, la biodiversité et l'environnement.
- **la création d'un fonds de stabilisation des prix approvisionné par l'interprofession avec des mécanismes de gestion transparente et la création de Fonds de calamité approvisionné notamment par les Etats et les Organisations d'Intégration Régionale (UEMOA, CEDEAO)**
- **la transformation et la valorisation locales du coton, sa promotion et sa protection par des mesures diversifiées :** droits de douane, révision du tarif Extérieur Commun (TEC) lutte contre la fraude, réduction de la commande d'habits usagés (friperies), instauration d'un système de **préférence régionale pour les textiles locaux ; régulation des importations de textile.**